



L'autre zZz Orange Business Services

OBS SA OCD

Ce serait mieux dans notre poche ! Appel à la grève le 5 février

Dans le contexte actuel d'urgence sociale, nous devons d'agir pour notre pouvoir d'achat et les droits de tous les citoyens, salarié-e-s, chômeurs, retraité-e-s ... Le mouvement social des « gilets jaunes », loin de s'essouffler, semble dans une impasse avec les manifestations uniquement le samedi. Malgré une vaste mobilisation et les vains efforts pour réprimer les manifestants par une violence inouïe, le gouvernement maintient le cap vers les régressions sociales et bloque toute avancée constructive. Il est temps de lui montrer, ainsi qu'aux décideurs qui ont été relativement épargnés jusque-là, le pouvoir des salarié-e-s. **Le 5 février est une occasion d'agir** en descendant massivement dans la rue, pour construire le rapport de force nécessaire et être entendus.

La CGT OBS appelle les salarié-e-s à se mettre en grève et à tenir des assemblées générales pour réussir la mobilisation et débattre des suites pour s'inscrire dans la durée.

OBS SA : la (con)fusion

Le 1^{er} Janvier 2019 marque l'absorption des filiales OAB, OCB, OCEAN, NEOCLES, OCWS et Orange Consulting au sein d'OBS SA (ex-NRS SA). Alors qu'il semblait acquit qu'il n'y aurait aucun changement, il semble que la Direction ne soit pas au fait de la réalité du terrain. Sur l'ensemble des régions DP bon nombres de réclamations et de questions suivies de débats animés portaient sur l'évolution de la structure juridique. Que ce soit au sujet des services autrefois échangés et facturés entre filiales, de dispositions réglementaires ou même de mise en commun de locaux ou de place de parking, peu de choses ont été anticipées pour faire face à cette transformation générant incompréhensions et confusion.

Prime « Gilets Jaunes »

Dans un souci d'affaiblir le mouvement « gilets jaunes », les grandes entreprises ont décidé de voler au secours du gouvernement et de verser une prime

de « solidarité » aux salariés les moins bien rémunérés.

Montants de la prime : 1000 € jusqu'à un salaire brut annuel de 25 k€ inclus ; 500 € au-delà de 25 k€, jusqu'à 30 k€ brut annuel inclus.

Sur l'UES OBS (périmètre 2019), la prime a été versée à **519 salarié-e-s** pour un montant total de 400 k€. Les alternants représentent 47% des bénéficiaires (61% chez OAB).

Non seulement très peu de salarié-e-s sont concernés, mais, comme indiqué dans notre précédente communication, cette prime aura pour effet de diminuer l'intéressement (augmentation de la masses salariale donc diminution de l'EBITDA), sauf si la direction en décidait autrement...



Enquête « Conditions de travail et Stress » - répondez-y !

Cette enquête triennale permet à l'ensemble des salarié-e-s de s'exprimer sur leurs conditions de travail.

Les rapports d'analyse qui seront produits seront fournis aux CHSCT. Ils nous permettront de mieux cerner votre ressenti et vos problématiques.

Vous avez jusqu'au 4 février inclus pour y répondre.

Vos contacts CGT OBS

Vos contacts CGT OBS		
Thierry GIRON	Délégué Syndical Central - UES OBS	06 70 75 52 68
Ludovic BASLY	Délégué Syndical Central - UES OBS	06 84 45 18 42
Cédric BAYLE	Délégué Syndical OAB	06 86 41 04 44
Mohamed MESSIKH	Délégué Syndical OAB	07 84 14 64 81
Frédéric LE THIEC	Délégué Syndical OAB	06 45 30 33 60
Nadia LEROUX	Délégué Syndical Océan	06 12 40 14 91
Ali AZAG	Délégué Syndical OCD	06 40 55 75 89
Olivier BOREL	Délégué Syndical OCWs	07 84 14 64 16



cgt_obs



CGT.OBS



contact@cgtobs.fr